# CHESTERVILLE Un village une famille

# MUNICIPALITÉ CHESTERVILLE

#### **AVIS PUBLIC**

## DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE

### RÔLE 2025-2026-2027

A via muhlia vana aet danué non la dinactuia a cénénala et cuaffiche tuécouième da la

vis public vous est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chesterville pour le rôle triennal d'évaluation foncière concernant les années **2025-2026-2027**, celui-ci étant déposé au bureau de la présente municipalité le 11 septembre 2024. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'avis est également donné à toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien, dont elle-même ou une autre personne, est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2025 (au plus tard le 30 avril 2025);
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC d'Arthabaska 150 Notre-Dame Ouest Victoriaville (Québec) G6P 1R9

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué, ou sur le site web de la MRC d'Arthabaska à l'adresse suivante : <a href="https://munidata.ca/upload/contentsFile/file/lng/4333fr-CA.pdf">https://munidata.ca/upload/contentsFile/file/lng/4333fr-CA.pdf</a>.
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 137 de la MRC d'Arthabaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Chesterville, ce  $11^{\rm ème}$  jour du mois de septembre 2024.

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

OBJET : Avis public du dépôt de rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Chesterville pour le rôle 2025-2026-2027

\_\_\_\_\_

Je, soussigné(e), Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Chesterville, certifie sous déclaration solennelle avoir publié l'avis public ci-joint en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil, entre 11 heures et 11 heures trente, le 11e jour de septembre 2024.

**EN FOI DE QUOI**, je signe ce certificat ce 11<sup>ème</sup> jour de septembre 2024.

\_\_\_\_\_

Joanne Giguère,

Directrice générale et greffière-trésorière